



# Comptes annuels 2019

**LUNGENLIGA SCHWEIZ**  
**LIGUE PULMONAIRE SUISSE**  
**LEGA POLMONARE SVIZZERA**  
**LIA PULMUNARA SVIZRA**



## Bilan au 31.12.2019

	Commentaires	31.12.2019 en CHF	31/12/2018 en CHF
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>12'004'541</b>	<b>10'379'071</b>
Liquidités	1	6'928'191	5'539'315
Créances pour livraisons et prestations	2	139'032	95'191
Créances de proches	3	4'647'049	4'255'869
Autres créances		114'034	13'407
Compte de régularisation actif	4	176'236	475'289
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'455'841</b>	<b>1'873'525</b>
Titres	5	935'719	795'724
Participation ALP	6	1	1
Prêts à des proches	6	0	300'000
Actif corporel mobile	7	113'945	230'802
Immobilisations incorporées	8	406'176	546'998
<b>Total actif</b>		<b>13'460'383</b>	<b>12'252'597</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>6'497'239</b>	<b>3'995'481</b>
Engagements envers des livraisons et des prestations	9	522'087	1'103'490
Obligations envers des proches	10	2'181'349	1'321'443
Autres obligations	11	12'665	48'693
Contrat de construction à long terme	12	2'993'440	845'896
Compte de régularisation passif	13	760'099	675'958
Provisions à court terme	14	27'600	0
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>30'700</b>	<b>24'000</b>
Provisions à long terme	14	30'700	24'000
<b>Capital des fonds</b>	15	<b>3'101'706</b>	<b>3'944'984</b>
<b>Capital d'organisation</b>	16	<b>3'830'738</b>	<b>4'288'133</b>
Capital de base		1'505'148	1'505'148
Capital lié		2'325'590	2'782'985
Résultat annuel		0	0
<b>Total Passif</b>		<b>13'460'383</b>	<b>12'252'597</b>

## Comptes d'exploitation 2019

	Commentaires	2019 en CHF	2018 en CHF
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Donations reçues</b>	17	<b>5'467'808</b>	<b>6'717'191</b>
Dons libres		3'761'704	4'185'552
Legs pour libre disposition		902'101	1'333'866
Dons affectés		790'803	1'197'773
Legs affectés		13'200	0
<b>Contributions des pouvoirs publics</b>		<b>533'551</b>	<b>618'705</b>
– Confédération OFSP		164'620	177'485
– Confédération ODM		10'020	15'691
– Confédération OFAS	18	276'621	383'510
<i>Confédération OFAS produit total</i>		<i>4'038'418</i>	<i>4'429'414</i>
<i>Montant pour les ligues pulmonaires cantonales</i>		<i>-3'761'797</i>	<i>-4'045'904</i>
– Confédération SEFRI		82'290	42'020
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>1'802'761</b>	<b>2'417'930</b>
– Prestations de service en faveur de tiers		159'716	102'748
– Sponsoring		45'500	19'586
– Contributions des participants Vacances et formation continue		738'856	706'544
– Produits provenant de proches	19	633'235	1'523'373
– Divers		225'453	65'679
<b>Contributions des ligues</b>		<b>4'697'408</b>	<b>4'591'396</b>
– Contributions ordinaires	20	4'200'000	4'200'001
– Contributions affectées	21	497'408	391'395
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>12'501'527</b>	<b>14'345'222</b>

	Commentaires	2019 en CHF	2018 en CHF
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Charges directes de projets</b>	22	<b>7'934'350</b>	<b>8'023'612</b>
Frais de personnel	23	3'353'381	4'252'849
Frais de voyage et de représentation		69'539	68'784
Charges de projets		3'408'534	3'058'401
Frais d'entretien		2'950	11'199
Charges en matière de recherches	24	989'455	482'948
Amortissements		110'491	149'431
<b>Frais de fundraising</b>	16	<b>4'038'389</b>	<b>5'001'833</b>
Frais de personnel		630'365	679'802
Frais de voyage et de représentation		3'840	4'981
Charges d'exploitation		1'482'975	2'589'225
Frais d'entretien		1'065	2'911
Amortissements		144'479	159'335
Versement de l'excédent de fundraising	25	1'775'665	1'565'580
<b>Frais administratifs</b>	26	<b>1'987'003</b>	<b>1'647'220</b>
Frais de personnel		1'003'256	738'136
Frais de voyage et de représentation		14'402	16'522
Charges d'exploitation		944'243	860'106
Frais d'entretien		616	3'160
Amortissements		24'486	29'296
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>13'959'742</b>	<b>14'672'665</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	27	<b>-1'458'215</b>	<b>-327'443</b>
Résultat financier	28	157'542	-18'815
– Produits financiers		168'032	32'036
– Charges financières		-10'490	-50'851
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>0</b>	<b>-470</b>
– Produits exceptionnel		0	11'921
– Charges exceptionnel		0	-12'390
<b>Résultat annuel avant variation du capital des fonds</b>		<b>-1'300'673</b>	<b>-346'728</b>
Variation du capital des fonds		843'278	256'545
– Attribution		-864'925	-1'202'340
– Utilisation		1'708'203	1'458'885
<b>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</b>		<b>-457'395</b>	<b>-90'183</b>
Résultat des fonds lié		457'395	90'183
– Attribution		-902'122	-1'595'538
– Utilisation		1'359'517	1'685'721
<b>Résultat annuel</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Tableau des flux de trésorerie

	2019 en CHF	2018 en CHF
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat annuel avec résultat des Fonds	0	0
Variation des Fonds	-1'300'673	-346'728
<b>Résultat annuel sans variation des Fonds</b>	<b>-1'300'673</b>	<b>-346'728</b>
Amortissement d'immobilisations corporelles / incorporelles	279'456	338'062
Diminution / (Augmentation) provisions	34'300	-9'000
Pertes / (Bénéfices) de cours	-137'542	42'021
Diminution / (Augmentation) créances	-535'647	344'172
Diminution / (Augmentation) contrats de construction	2'147'544	248'496
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	299'053	-260'294
Augmentation / (Diminution) autres dettes financières à court terme	240'020	-423'983
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	84'141	212'875
<b>Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>1'110'653</b>	<b>145'621</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-18'024	-95'214
Investissements en immobilisations financières	300'000	100'000
Désinvestissements titres	-3'753	-284'018
Investissements en immobilisations incorporelles	0	50'000
<b>Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>278'223</b>	<b>-229'232</b>
<b>Total Flux de fonds</b>	<b>1'388'876</b>	<b>-83'611</b>
<b>Justification des liquidités</b>		
Etat initial disponibilités	5'539'315	5'622'927
Etat final disponibilités	6'928'191	5'539'315
<b>Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités</b>	<b>1'388'876</b>	<b>-83'611</b>

En 2019, nous comptons sur des intérêts de 26 590 CHF (exercice précédent: 30 008 CHF) comme recettes (pas de dépenses). Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

## Tableau de variation du capital

en CHF	Existant initial au 1.1.2019	Dotation	Utilisation	Transfert	Total variation	Existant final au 31.12.2019
<b>Capital des Fonds</b>						
Fonds Tuberculose	412'292	34'120			34'120	446'412
Fonds de promotion	1'989'069	575'703	-906'623		-330'920	1'658'149
Fonds d'encouragement de la recherche	1'507'795	214'950	-725'600		-510'650	997'145
Fonds LOX	35'828	40'152	-75'980		-35'828	0
<b>Total Capital des Fonds</b>	<b>3'944'984</b>	<b>864'925</b>	<b>-1'708'203</b>	<b>-</b>	<b>-843'278</b>	<b>3'101'706</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital de base	1'505'148				-	1'505'148
Capital lié	2'782'985	902'122	-1'359'517	-	-457'395	2'325'590
– Fonds information	0				-	0
– Fonds p. malades chroniques	56'160				-	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	169'751		-19'214		-19'214	150'537
– Fonds Pulmocare	0				-	0
– Fonds projets	2'557'074	902'122	-1'340'303		-438'181	2'118'893
Résultat annuel	0				-	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>4'288'133</b>	<b>902'122</b>	<b>-1'359'517</b>	<b>-</b>	<b>-457'395</b>	<b>3'830'738</b>

en CHF	Existant initial au 1.1.2018	Dotation	Utilisation	Transfert	Total variation	Existant final au 31.12.2018
<b>Capital des Fonds</b>						
Fonds Tuberculose	412'292	4'567	-4'567		-	412'292
Fonds de promotion	2'305'838	890'505	-1'207'274		-316'769	1'989'069
Fonds d'encouragement de la recherche	1'467'772	267'268	-227'245		40'023	1'507'795
Fonds LOX	15'627	40'000	-19'799		20'201	35'828
<b>Total Capital des Fonds</b>	<b>4'201'529</b>	<b>1'202'340</b>	<b>-1'458'885</b>	<b>-</b>	<b>-256'545</b>	<b>3'944'984</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital de base	1'738'280			-233'132	-233'132	1'505'148
Capital lié	2'873'168	1'595'538	-1'685'721		-90'183	2'782'985
– Fonds information	0				-	0
– Fonds p. malades chroniques	56'160				-	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	222'501		-52'750		-52'750	169'751
– Fonds Pulmocare	28'141		-28'141		-28'141	0
– Fonds projets	2'566'366	1'595'538	-1'604'830		-9'292	2'557'074
Résultat annuel	-233'132			233'132	233'132	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>4'378'316</b>	<b>1'595'538</b>	<b>-1'685'721</b>	<b>-</b>	<b>-90'183</b>	<b>4'288'133</b>

# Principes comptables et d'évaluation

## Clôture effectuée selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, conformément aux exigences en vigueur pour les organisations collectant des fonds qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEWO. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives ZEWO, aux statuts de la Ligue pulmonaire suisse (LPS), ainsi qu'aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la LPS. Sont valables les bases d'évaluation générales selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations de Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC 2014/15 (valables au 1er janvier 2016).

## Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les positions sont évaluées comme suit :

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les créances à la valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs individuels. N'a été effectuée aucune rectification de valeurs forfaitaires dans le sens d'un ducroire.
- Les mandats à long terme selon les charges à payer (Méthode Completed Contract).
- Les titres en placements de capitaux à leur cours. Les extraits de dépôt avec une valeur au 31.12.2019 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire d'après les valeurs d'acquisition, en se fondant sur la durée d'exploitation estimée. Les durées d'exploitation suivantes ont été prises en considération :

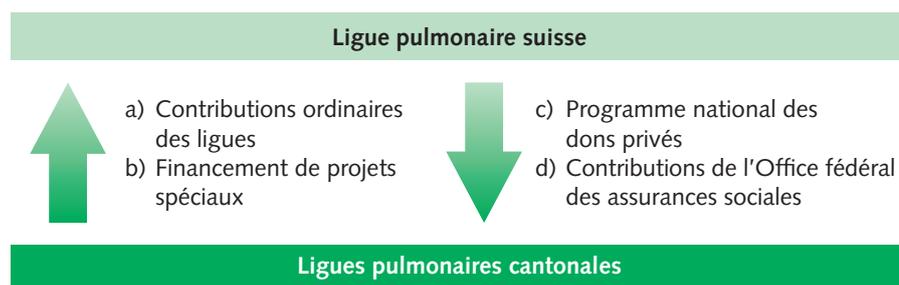
- Machines de bureau, appareils de thérapie respiratoire, infrastructure TIC (ordinateurs, serveurs, logiciels standard)	3 ans
- Logiciel de gestion (actifs immatériels), systèmes de communication	5 ans
- Mobilier et installations	8 ans
- Pour les immobilisations corporelles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1 000, cela signifie que les acquisitions ne dépassant pas mille francs ne sont pas portées à l'actif.
- Les immobilisations corporelles créées par la Ligue pulmonaire ne sont pas portées à l'actif.
- Des provisions sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et / ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.
- Les capitaux étrangers aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies au franc immédiatement supérieur.
- Devises étrangères : les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

	31.12.2019	31.12.2018
EUR	1.09	1.13
USD	–	–

### Cercle des proches

Par « proches », nous entendons les 29 ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LLE en liquidation, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux et la Société Suisse de Pneumologie (SSP).

### Principes des flux de trésorerie de la Ligue pulmonaire Suisse (LPS) aux ligues pulmonaires cantonales et de ces dernières à la LPS.



Les mouvements de fonds essentiels entre les ligues cantonales et la LPS comprennent des contributions périodiques, des contributions en faveur de projets spéciaux et de temps en temps des contributions individuelles importantes.

Font partie des flux de trésorerie qui se renouvellent chaque année de la part des ligues cantonales en faveur de la LPS : a) les contributions ordinaires pour la compensation des prestations fournies qui s'élèvent à CHF 4.2 millions (année précédente : CHF 4.2 mio.). b) le financement de projets spéciaux comprenant les contributions au Fonds d'encouragement de la recherche, qui s'élève à CHF 0.4 mio. (année précédente : CHF 0.4 mio.) et aux projets TIC, qui se monte à CHF 4.7 millions (année précédente : CHF 3.8 millions). Au total, les flux de trésorerie majeurs provenant des ligues cantonales vers la LPS s'élèvent ainsi en 2019 à CHF 9.3 millions (exercice précédent CHF 8.4 millions).

Font partie des flux de trésorerie allant annuellement de la LPS aux ligues cantonales : c) l'excédent provenant du programme national de dons privés à CHF 1.8 million (CHF 2.0 mio. pour l'exercice précédent), d) la compensation des prestations découlant des contrats de sous-traitance pour le conseil et les cours en vertu de la convention de prestations conclu entre la LPS et l'Office fédéral des assurances sociales qui s'élève à CHF 4.1 millions (CHF 4.0 mio. pour l'exercice précédent). Au total, le flux de trésorerie majeur allant de la LPS aux ligues cantonales s'élève donc à CHF 5.9 millions en 2019 (CHF 5.6 mio. pour l'exercice précédent).

# Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation

## 1. Liquidités

L'augmentation de CHF 1 388 876 des liquidités est essentiellement à imputer aux versements des ligues cantonales pour le système de thérapie pour patients RespiGO.

## 2. Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante :

	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Tuberculose	10'436	627
Formation continue *	27'000	49'750
Séjours bol d'air	7'931	15'935
Information et prévention	93'666	28'879
<b>Total des créances émanant de projets</b>	<b>139'033</b>	<b>95'191</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

## 3. Créances résultant de livraisons et de prestations à des proches

	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Ligues cantonales	4'576'625	3'532'729
Autres proches	70'424	723'140
<b>Total</b>	<b>4'647'049</b>	<b>4'255'869</b>

#### 4. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent comme suit :

	<b>31.12.2019</b> en CHF	<b>31.12.2018</b> en CHF
TIC	90'203	173'071
Tuberculose	1'500	7'055
Prévention	6'693	229'325
Collecte de fonds	10'689	5'184
Thérapie à domicile	22'737	24'500
Formation continue	27'962	19'142
Politique	0	3'400
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	159'784	461'677
Comptes de régularisation des actifs restants	16'452	13'612
<b>Total</b>	<b>176'236</b>	<b>475'289</b>

## 5. Titres

Les titres ont un caractère de placement à moyen et long terme.

	<b>31.12.2019</b> in Marktwerten en CHF	<b>31.12.2018</b> in Marktwerten en CHF
Obligations		
– Suisse CHF	180'685	105'140
– Étranger, en devises étrangères	0	0
Obligations total	180'685	105'140
Parts de fonds	22'920	22'356
Actions suisses	565'519	572'190
Fonds immobilier	166'595	96'038
<b>Total des titres</b>	<b>935'719</b>	<b>795'724</b>

La stratégie de placement a pour objectif de préserver les valeurs financières investies et produire un taux de rendement raisonnable sur le long terme. La Ligue pulmonaire suisse place par principe ses propres ressources à hauteur maximale de son capital propre. Nous pouvons également placer à court terme des moyens financiers dont nous n'avons pas besoin immédiatement. La stratégie de placement peut donc être définie comme étant « défensive, mais avec retenue ». Les placements sont opérés en tenant compte des liquidités dont nous avons besoin et sont, par conséquent, échelonnés. Les durées d'échéance sont adaptées au fur et à mesure en fonction de la situation et de l'évolution des taux d'intérêts ayant cours sur le marché. Les ressources financières ne peuvent toutefois pas être investies dans des titres de portefeuille qui porteraient directement préjudice à la santé ou encore à l'environnement.

## 6. Participation ALP et prêts à des proches

La valeur nominale de la participation à l'Achat Ligue pulmonaire en liquidation (ALP, ancienne coopérative LOX) s'élève à CHF 45 000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3 %. Dans le cadre de l'assainissement de la LOX, opéré en 2003, cette participation a subi une rectification de valeur. En 2016, la coopérative LOX a été renommée « Achat Ligue pulmonaire » (ALP) et se trouve actuellement en liquidation.

Un prêt a également été octroyé à la Ligue pulmonaire Vaud (LPVD) le 22.07.2015, à des fins d'amélioration des liquidités et d'investissement dans des bâtiments et infrastructures, pour un montant de CHF 500 000. La dernière tranche du montant de CHF 300 000 a été remboursée le 31.01.2019.

## 7. Immobilisations corporelles mobiles

	Effectif au 1.1.2019 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2019 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Mobilier et installations	321'529	12'762	0	334'291
ICT de la direction	306'535	1'092	0	307'627
ICT des ligues	10'202	0	0	10'202
Installations de communication	110'731	4'172	0	114'903
Appareils pour thérapie à domicile	0	0	0	0
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>753'495</b>	<b>18'025</b>	<b>0</b>	<b>771'521</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier et installations	259'978	15'060	0	275'038
ICT de la direction	189'328	96'284	0	285'612
ICT des ligues	10'204	0	0	10'204
Installations de communication	58'685	23'540	0	82'225
Appareils pour thérapie à domicile	0	0	0	0
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>522'693</b>	<b>134'884</b>	<b>0</b>	<b>657'576</b>
<b>Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel</b>	<b>230'802</b>			<b>113'945</b>

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles mobiles s'élève à CHF 1 400 000. Pour l'exercice 2019, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

## 8. Immobilisations corporelles

	Effectif au 1.1.2019 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2019 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Logiciels	65'041	1'884	0	66'925
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	83'642	1'871	0	85'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Actifs immatériels pour la thérapie à domicile	17'000	0	0	17'000
<b>Total</b>	<b>2'173'688</b>	<b>3'755</b>	<b>0</b>	<b>2'177'443</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Logiciels	55'844	5'469	0	61'313
Gestion d'adresses	384'595	132'354	0	516'949
Pulmocare	1'060'344	0	0	1'060'344
Autres actifs immatériels	77'462	6'754	0	84'216
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Actifs immatériels pour la thérapie à domicile	14'796	0	0	14'796
<b>Total</b>	<b>1'626'690</b>	<b>144'577</b>	<b>0</b>	<b>1'771'267</b>
<b>Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels</b>	<b>546'998</b>			<b>406'176</b>

Les immobilisations incorporelles concernent l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont spécialement exploitées pour la collecte de fonds et la formation continue. Pour l'exercice 2019, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

## 9. Engagements envers des tiers

	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Formation continue *	2'958	73'629
Séjours bol d'air	1'867	17'425
Logiciel de gestion de patients Pulmocare	110'128	137'577
Contrôle de gestion du groupe	10'136	0
Centre de compétence Tuberculose	1'369	1'760
Prévention	0	4'906
Coordination et développement de la thérapie à domicile	30'189	0
Communication	26'258	2'099
Collecte de fonds	83'800	624'045
Encouragement de la recherche	143'862	98'730
Direction	856	0
Total des engagements émanant de projets	411'423	960'171
Autres engagements résultant de livraisons et de prestations	110'664	143'319
<b>Total</b>	<b>522'087</b>	<b>1'103'490</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

## 10. Engagements envers des proches

Le versement de l'excédent des dons privés de 2019 (après déduction de la contribution versée à l'encouragement de la recherche) d'un montant de CHF 1 331 449 (CHF 1 174 185 pour l'exercice précédent) au bénéfice des ligues cantonales est inclus dans cette position.

## 11. Autres engagements

Il s'agit essentiellement de la TVA due.

## 12. Paiements anticipés de mandats à long terme

Les mandats incluent le développement du nouveau système de thérapie pour patients « RespiGO », le futur démantèlement du système de thérapie pour patients « Pulmocare », la réorganisation de l'outil de contrôle « Datawarehouse Lungenliga DWL » et de la télémédecine.

Aperçu des mandats de production à long terme :

	2019 en CHF	2018 en CHF
Charges cumulées	8'442'367	5'893'848
Acomptes reçus	11'435'808	6'739'745
<b>Solde</b>	<b>2'993'441</b>	<b>845'896</b>

### 13. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation des passifs se présentent de la manière suivante :

	2019 en CHF	2018 en CHF
Logiciel de gestion de patients	124'356	42'786
Prévention	45'353	2'170
Collecte de fonds	3'084	192'171
Thérapie à domicile	176'985	97'653
Séjours bol d'air	47	6'108
Prestations psychosociales	0	3'575
Encouragement de la recherche	0	4'043
Politique	44'583	0
Cours de formation continue *	21'409	21'594
Total des régularisations pour les projets lors de l'exercice	415'817	370'100
Autres comptes de régularisation passifs	344'282	305'858
<b>Total</b>	<b>760'099</b>	<b>675'958</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

#### 14. Provisions

Les provisions à court terme de CHF 27 600 couvrent un éventuel risque de litige avec un fournisseur.

Provisions à long terme : après avoir été un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, les collaborateurs touchent une prime de fidélité. Le droit à cette prime au pro rata temporis de 5 ans est ajourné.

	État au 01.01.2019 en CHF	Diminution/ Augmentation en CHF	État au 31.12.2019 en CHF
Provisions pour les primes de fidélité	24'000		
Primes de fidélité en cours		6'700	
<b>Provisions pour les primes de fidélité</b>			<b>30'700</b>

#### 15. Fonds à affectation restreinte

Les fonds à affectation restreinte sont des dons effectués par des tiers et dont les conditions d'utilisation par la LPS ont été clairement spécifiées et limitées.

Le Fonds Tuberculose découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique et qui a pour objectif de gérer et d'assurer la maintenance du Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de dons à affectation déterminée des promoteurs de projets et les ressources pécuniaires sont utilisées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés. Le Fonds de l'encouragement de la recherche est alimenté par des montants de dons à affectation déterminée, hormis en 2013, où il a été alimenté par une contribution d'accumulation de toutes les ligues. À partir de l'exercice de 2013, il est alimenté annuellement par une quote-part de dons émanant du programme de dons privés. Les ressources financières sont utilisées selon les dispositions réglementaires de l'encouragement de la recherche. Le Fonds de promotion comprend les fonds à affectation déterminée pour l'aide aux patients asthmatiques, les personnes souffrant d'un grave handicap respiratoire ainsi que des projets individuels (séjours bol d'air, assistance de personnes atteintes de maladies pulmonaires du Tessin). Le fonds LOX contribue au soutien de la mobilité des patients qui dépendent d'oxygène liquide.

Avec un montant de CHF 864 925, les attributions au capital de fonds dépassent le total des dons à affectation déterminée de CHF 60 922, se montant à CHF 804 003. La différence ne correspond pas aux dons affectés, mais aux versements effectués en faveur du Centre de compétence Tuberculose et du Fonds LOX.

Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

## 16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre les fonds propres, les fonds liés.  
Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

## 17. Produit provenant de la collecte de fonds

	2019 en CHF	2018 en CHF
Rendement de la collecte de fonds	5'467'808	6'717'191
Charges pour la collecte de fonds (y compris frais de personnel et généraux)	2'262'724	3'436'253
<b>Recettes nettes</b>	<b>3'205'084</b>	<b>3'280'938</b>

Dans la position « Charges pour la collecte de fonds », le versement de CHF 1 565 580 aux ligues pulmonaires cantonales n'est pas pris en compte (année précédente : CHF 1 565 580).

Le charges du Fundraising sont calculées selon la méthode ZEWO.

## 18. Contribution des pouvoirs publics OFAS

Parmi les contributions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) s'élevant à CHF 4 038 418 (année précédente CHF 4 429 414) sont reversés CHF 276 621 à la LPS (année précédente : CHF 383 510), le reste étant destiné aux ligues cantonales. Le montant total inclut les paiements d'acomptes. Le montant plus faible rapport à l'année précédente est à imputer à la pratique de versement d'acomptes de l'OFAS. La représentation des revenus bruts de l'OFAS dans les comptes d'exploitation est une charge de la recertification 2013 du label de qualité de la Fondation ZEWO.

Sont déduits, dans le cadre de contrats de sous-traitance conclus au cours de l'exercice avec les ligues cantonales, deux acomptes pour l'exercice en cours tout comme le décompte final de l'exercice précédent.

Kantonale Liga	Gutschrift 2019 en CHF	Gutschrift 2018 en CHF
Argovie	365'515	371'418
Les deux Bâle	369'291	399'563
Berne	336'771	574'188
Fribourg	87'884	100'587
Genève	0	0
Glaris	29'936	36'555
Grisons	-1'754	1'782
Jura	16'471	16'659
Neuchâtel	945'983	639'391
Saint-Gall - Appenzell	56'085	14'376
Schaffhouse	10'966	11'201
Soleure	262'074	292'587
Schwytz	-13'883	19'934
Thurgovie	130'554	114'103
Tessin	302'291	285'853
Uri	9'730	6'882
Vaud	727'888	735'364
Valais	247'004	210'921
Suisse centrale	257'802	215'097
Zurich	0	0
<b>Total</b>	<b>4'140'608</b>	<b>4'046'461</b>

### 19. Rendement provenant de proches

Ce rendement provient majoritairement des ligues cantonales pour des prestations de service spécifiques et la vente de matériel. Les recettes provenant du sous-locataire Coopérative ALP sont caduques, étant donné que la coopérative est en liquidation depuis 2018. Sont également prises en compte des prestations propres actives à hauteur de CHF 547 814 (année précédente : CHF 1 246 211) pour des projets d'investissement TIC.

## 20. Contributions ordinaires des ligues

Par les contributions ordinaires, les ligues cantonales financent la sous-couverture globale des frais à titre de compensation des prestations fournies en fonction d'une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

## 21. Contributions à affectation déterminée des ligues

Il s'agit essentiellement de la contribution réglementaire annuelle des ligues cantonales en faveur du Fonds de recherche, se montant à CHF 443 916 (année précédente : CHF 391 395) et de contributions volontaires en faveur du travail politique (Loi sur les produits de tabac). Les contributions pour le nouveau système de thérapie pour patients RespiGO ont été activées.

## 22. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS :

	2019 en CHF	2018 en CHF
Thérapie à domicile	1'151'831	1'090'598
Prestations psychosociales	168'690	93'076
Séjours bol d'air	666'432	605'023
Centre de compétence Tuberculose	180'720	189'733
Promotion de la santé, prévention et politique	600'366	566'864
Encouragement de la recherche	1'120'142	583'742
TIC de l'association	1'496'002	2'416'804
Communication	1'295'096	1'192'068
Formation continue *	1'092'304	1'090'560
Contrôle des groupes	162'767	184'579
Secrétariat ALP	0	10'565
<b>Total</b>	<b>7'934'350</b>	<b>8'023'612</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

### 23. Frais de personnel

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse comptait à son service 56 collaborateurs et collaboratrices (exercice précédent : 64) avec un total de pourcentage d'occupation moyen de 3410 % (exercice précédent : 4170 %). À la fin de l'exercice, 41 collaborateurs et collaboratrices (exercice précédent : 51) travaillaient ainsi au service de la LPS avec un total de pourcentage d'occupation total de 3340 % (exercice précédent : 3655 %).

Les collaborateurs et collaboratrices de la LPS sont assurés auprès de l'Institution de prévoyance « Fondation Abendrot ». Les cotisations aux caisses de pension limitées à cette période s'élèvent à CHF 356 383 (année précédente : CHF 391 283). Les charges liées à l'institution de prévoyance du personnel se montent à CHF 356 383 (année précédente : CHF 391 283).

La LPS ne participe pas encore à l'excédent de couverture auprès de la caisse de pension, étant donné que le seuil de couverture de 118 % de la caisse de pension n'a pas encore été atteint. L'excédent de couverture de la Fondation Abendrot s'élevait à 113 % au 31.12.2019 (exercice précédent : 107 %). La LPS ne dispose pas de réserves de cotisations des employeurs.

### 24. Encouragement de la recherche

Le Fonds d'encouragement de la recherche a soutenu 6 demandes de financement de recherche (année précédente : 4) pour un montant total de CHF 686 360 (année précédente : CHF 500 000). Pour les demandes de financement de recherche acceptées ont été versés CHF 989 455 (année précédente : CHF 482 948), étant donné que l'aide financière est versée par tranches.

### 25. Versement de l'excédent résultant de la collecte des fonds aux ligues cantonales

L'excédent résultant de la récolte des fonds est versé aux ligues d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Depuis 2013, une partie de cet excédent est versé au Fonds d'encouragement de la recherche. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

## 26. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion et la direction des affaires de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, les TIC du siège tout comme les travaux administratifs généraux.

Indemnités versées aux membres du Comité central de la LPS (organe directeur) et de la direction :

	2019 en CHF	2018 en CHF
Indemnités accordées au comité central	167'486	134'451
Indemnités accordées au président	17'866	22'624
Indemnités accordées aux membres de la direction	1'007'100	1'098'066

Les indemnités versées aux membres du Comité central incluent la rémunération pour le travail fourni au sein du comité, les frais et un mandat. Le mandat comprend le conseil juridique, se comprend comme une transaction avec des personnes proches et les indemnités se montent à CHF 44 534 (CHF 27 814 pour l'exercice précédent). Les indemnités versées à la direction incluent les salaires bruts et les frais.

## 27. Résultat d'exploitation

La LPS a besoin de disposer de contributions des ligues, de fonds de la part de tiers (par exemple des pouvoirs publics), de dons et de ressources émanant de fonds pour pouvoir faire son travail. Le résultat d'exploitation ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité de l'exploitation, étant donné que les ressources émanant de fonds ne sont pas prises en comptes.

**28. Résultat financier**

	2019 en CHF	2018 en CHF
<b>Rendement</b>		
Intérêts sur titres et dépôts à terme	23'172	27'693
Bénéfices de cours	144'860	4'343
<b>Total</b>	<b>168'032</b>	<b>32'036</b>
<b>Charges</b>		
Frais et émoluments	3'172	4'487
Pertes de cours	7'318	46'364
<b>Total</b>	<b>10'490</b>	<b>50'851</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>157'542</b>	<b>-18'815</b>

## Informations supplémentaires

### Engagements subsidiaires

Il n'existe aucune obligation de garantie, de cautionnement ou encore de constitution de gage à l'égard de tiers et ce, ni pour l'année passée sous revue, ni pour l'exercice précédent.

### Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Contrat de bail (durée jusqu'au 31/03/2023)	290'173 p.a.	290'173 p.a.

Il s'agit ici de contrats dont la durée excède une année.

### Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels de l'exercice comptable de 2019.

Le Comité central de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels en date du 7 avril 2020.

Rapport de l'organe de révision sur  
le contrôle restreint à l'attention  
du Conseil des délégués de la  
Ligue pulmonaire suisse  
Berne

Thoune, le 4 mai 2020  
ha

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

unico thun ag



Heidi Ambühl  
Experte-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jürg Rolli  
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)